

Muter Loger, l'expert de la mobilité géographique et professionnelle

Lyon, le 12 février 2007 - **Depuis 10 ans, Muter Loger conseille et accompagne les entreprises et leurs collaborateurs dans leur démarche de mobilité géographique et professionnelle. Afin de répondre aux mutations du marché de l'emploi, Muter Loger se positionne comme l'architecte de la mobilité grâce à des solutions clés en main sur deux secteurs : le logement et le déménagement. Muter loger intervient ainsi à chaque étape de la mobilité, depuis l'aide à la décision jusqu'à l'intégration à la vie quotidienne.**

Très avancée dans les pays anglo-saxons, la mobilité géographique et professionnelle monte en puissance en France depuis les années 90 et la mise en place de l'aide « mobilipass ». Elle est une réelle nécessité, notamment pour permettre aux postes vacants d'être pourvus. Muter Loger a développé une offre globale permettant de répondre aux grands enjeux de la mobilité géographique et professionnelle qui peuvent se répartir en deux catégories : la mobilité volontaire (mutation, recrutements) mais aussi forcée (plans de sauvegarde de l'emploi, restructurations).

Une expertise complète pour faciliter son projet de mobilité

Muter Loger représente la forme la plus aboutie d'aide à la mobilité : son offre est unique car nationale et véritablement complète (logement, déménagement et services transversaux).

- **Un expert immobilier**

« *Le logement est aujourd'hui le principal frein à la mobilité, à cause notamment de l'envolée des prix de l'immobilier qui rend incertaines les conditions d'achat ou de location dans la ville d'arrivée* », déclare **Fabrice Hénaut, Président de Muter Loger**.

Pour répondre à cette problématique, Muter Loger propose les principaux services suivants :

- Le conseil en immobilier,
- L'aide à la mise en vente ou en location du bien immobilier,
- La sélection de logements dans la nouvelle ville conformément aux attentes.

D'autres services viennent se greffer à l'aide au logement de Muter Loger. La prise en compte des préoccupations familiales en fait partie : aide pour proposer un nouvel emploi au conjoint dans la ville d'arrivée, assistance aux démarches administratives et scolaires, rencontre avec la famille, insertion culturelle et sociale dans la ville d'arrivée.

- **Un déménageur agréé**

Parce que les déménagements sont coûteux et prennent du temps, Muter Loger complète son offre par un volet « déménagement ». Sous 48h, un collaborateur Muter Loger procède à une visite technique, en toute flexibilité pour s'adapter aux contraintes des salariés. Enfin, Muter Loger propose un service après-vente complet avec assurance sans vétusté.

Des avantages incontestables pour une mobilité à moindre coût

- **Des bénéfices partagés...**

L'aide à la mobilité professionnelle présente de nombreux avantages, tant pour les salariés que pour les entreprises (Grands groupes mais aussi PME) :

- ✓ Les salariés gagnent en **motivation** : ils économisent du temps pour leurs démarches et se sentent épaulés par leur entreprise. Leur famille étant prise en compte dans l'aide à la mobilité, la transition se passe au mieux.
- ✓ Les entreprises gagnent en **fidélité de leurs salariés**. De plus, l'aide à la mobilité **facilite même parfois certains recrutements difficiles** (dans les secteurs ou régions qui attirent peu notamment) en donnant aux candidats la garantie de trouver un logement sur place et un accompagnement sur mesure.
- ✓ Enfin, d'une manière générale, l'aide à la mobilité professionnelle **favorise la flexibilité sur le marché de l'emploi**, et donc la résorption du chômage.

- **... pour un coût optimisé**

Avec la mise en place du « **mobilipass** », les entreprises et leurs collaborateurs peuvent bénéficier d'un accompagnement à la mobilité, et ce à moindre coût.

Toutes les entreprises privées non agricoles de 20 salariés et plus doivent verser une cotisation équivalente à 0,45% de leur masse salariale (initialement 1%) pour favoriser le logement de leurs salariés. Grâce à ce versement du « 1% logement », chaque salarié a donc droit à une prestation « logement ». Celle-ci peut être utilisée via le mobilipass, une aide destinée à favoriser la mobilité professionnelle des salariés.

Pour en bénéficier, il suffit de travailler pour une entreprise assujettie au 1% logement, quelle que soit son ancienneté et la nature de son contrat (sauf emplois saisonniers) et être muté dans une ville située à plus de 70 km de son lieu d'habitation (dans la limite d'un mobilipass tous les deux ans). Le montant de la subvention s'élève à 1600€ sans intervention de l'entreprise, et à 3200€ avec l'accord écrit de l'employeur, ce qui rend les prestations Muter Loger quasiment gratuites pour les entreprises.

Muter Loger : une intervention à chaque étape de la mutation

- Rencontre de la famille au domicile
- Expertise immobilière
- Aide à la mise en vente ou en location du bien immobilier
- Journée découverte de la ville d'arrivée
- Recherche et sélection de logements conformes aux attentes
- Assistance aux démarches administratives et scolaires
- Organisation et réalisation du déménagement
- Emploi du conjoint
- Suivi d'intégration dans le nouveau cadre de vie

Depuis sa création, de nombreux partenaires ont fait confiance à Muter Loger : Danone, BNP Paribas, Carrefour, Casino, Crédit Lyonnais, L'Oréal, FNAC, etc. Ces expériences ont permis à Muter Loger de comprendre les réels besoins des entreprises en matière de mobilité et de devancer les demandes du marché.

A propos de Muter Loger

Créée en 1996 à Lyon par Fabrice Hénaut, Muter Loger est une entreprise spécialisée dans l'accompagnement à la mobilité géographique et professionnelle en France et à l'étranger. En 10 ans, Muter Loger a développé auprès de ses clients une expérience en « architecte de la mobilité » qui s'articule autour du transfert collectif et individuel, de la recherche de logement, de l'expertise immobilière, d'une assistance administrative et scolaire, du déménagement, de l'accompagnement du conjoint, d'une aide internationale. Muter Loger intervient donc à chaque étape de la mutation depuis l'aide à la décision jusqu'à l'intégration à la vie quotidienne.

Contacts Presse : |Agence **Wellcom**

Ghyslaine Clodion – gc@wellcom.fr | Ingrid Zémor – iz@wellcom.fr

249, rue Saint Jacques 75005 Paris - Téléphone : 01 46 34 60 60 - Fax : 01 46 34 05 29 – www.wellcom.fr